



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

Fourniture de denrées alimentaires à la restauration scolaire et d'assistance technique
Avenant n° 1 Modificatif clause de révision

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Caisse des Ecoles du 6^{ème} arrondissement
78, rue Bonaparte – 75 006 Paris
Tél 01.40.46.75.80

Signataire du marché public
Monsieur Jean-Pierre LECOQ
Maire du 6^{ème} arrondissement
Président de la Caisse des écoles du 6^{ème} arrondissement

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Société Française de Restauration et Services (SFRS)
sous sa marque commerciale Sodexo Ecoles et Universités
6 rue de la redoute
CP 130
78 043 GUYANCOURT Cedex

SIRET : 338 253 131 10992

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

- Fourniture de denrées alimentaires dans un objectif de développement de l'alimentation durable destinées à la restauration scolaire des écoles du 6^{ème} : repas, pique-niques et goûters.
- Assistance technique comprenant l'élaboration des menus, l'approvisionnement et son suivi dans un objectif de respect de l'environnement.

■ **Date de début du marché public ou de l'accord-cadre : 1^{er} janvier 2025**

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : pour une durée de 12 mois à compter du début du marché, reconductible 2 fois 1 an.**

D - Objet de l'avenant.

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

Le présent avenant a pour objet de remplacer les indices INSEE prévus au marché, à la suite de leur suppression au 31 décembre 2025. L'INSEE n'a pas proposé de nouveaux indices en remplacement. Aussi, les nouveaux indices sont choisis d'un commun accord par l'acheteur et le titulaire du marché, SODEXO Ecoles et Universités

L'article 3.3 du cahier des clauses administratives particulières prévoyait une formule de révision basée sur l'indice mensuel INSEE 1 763 782 des prix à la consommation – base 2015 – France Nomenclature Coicop : 11.1 « service de restauration » ainsi que l'indice mensuel INSEE 1 764 287 des prix à la consommation -Base 2015- Ensemble des ménages France métropolitaine – « alimentation ».

Ces Indices ont été arrêtés au 31 décembre 2025.

Nouveaux indices :

- **Indice représentant la part « Service de restauration » : Indice mensuel INSEE 011 817 706 des prix à la consommation – Base 2025 – Ensemble des ménages France Nomenclature Coicop : 11.1 « services de restauration et de débits de boissons »**
- **Indice représentant la part « Alimentation » : Indice mensuel INSEE 011 813 720 des prix à la consommation - Base 2025 - Ensemble des ménages – France métropolitaine – « Alimentation ».**

Il est convenu d'appliquer les nouveaux indices pour calculer la révision intervenant au 1^{er} juillet 2026, avec les modalités suivantes :

Mois zéro de chacun des deux indices : septembre 2025

Dernière valeur connue des deux indices : mars 2026

Les autres clauses du marché ne sont pas modifiées.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

☐ NON

☒ OUI

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Jean-Farice AOUADENE	Guyancourt, le 25/06/2026	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A : Paris , le 25/06/2026

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)
Le Maire du 6^{ème} arrondissement
Président de la Caisse des écoles

Jean-Pierre LECOQ

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)